

Assemblée Générale du 28 avril 2018, concernant l'activité de 2017.

Présents : Maryse Darsonville, Madeleine Lacau, Martine Lacout-Loustalet, Paule Bergés (maire d'Accous et adhérente), Dany Barraud, Jean-Luc Palacio, Jean Gain, Thérèse et Louis Loustau-Chatrez, Jacques Couratte-Arnaude, Jean-Michel Dufraisse, Marie-Rose Sanchez, Jacques Blot (concepteur site internet), François Doumecq, Antoinette Laclède, Ida Lacoudanne, Marguerite Barnet, Jacques Bladé, Henri Bellegarde (maire de Bedous et adhérent), Odile Isern, Anne-Marie Garaig

Excusés avec procuration : Alain Agnès, Régine Péhau, Simon Albéro, Ghislaine Le Divelec, Micheline et André Faliguerho, René Rochet, Francis Castéra

Excusés : Pierre Deycard, Eric Bergez, Guy ForoPON, Maguy Lassalle, Denise Luqué, Marie-Hélène Lahourcade, Philippe Salanoubat, Bernard Larricq, Joëlle Garcet Lacoste, Michou Rous-Nadal, Mimi Casaux-Saffores, Mm Lahargue, Anna Garcet Lacoste et André Guiraute

Présentation du bilan moral et des activités par Maryse Darsonville, présidente.

Merci à tous d'être présents à cette nouvelle AG, malgré les nombreuses autres sollicitations de cette journée.

Nous remercions la municipalité d'Accous de nous accueillir dans sa Mairie et remercions Mme la Maire de sa présence.

* Nous allons commencer par le rapport d'activité que je vais vous présenter.

* Nous continuerons avec le bilan financier présenté par notre Trésorière.

* Nous fixerons le montant de la cotisation.

* Nous ferons les élections au CA.

* Nous ferons ensuite deux présentations :

- Une concernera le projet avec le collège d'Aspe et la communauté des communes du Haut Béarn.

- Nous terminerons avec la révélation, en avant-première, du nouveau site de l'association.

Activité 2017.

Nous avons intégré les locaux mis à notre disposition par la municipalité d'Accous. Cette installation a engendré quelques dépenses : étagères, matériel informatique (nous y reviendrons avec le bilan financier). Elle a aussi permis de libérer la maison de Dany et Anne des archives et ouvrages qui y étaient entreposés. Nous allons pouvoir y travailler.

Pendant l'année 2017, le CA s'est réuni régulièrement : pour préparer la sortie des bulletins, pour faire le point sur l'avancement des projets (le site, le collège), et pour emménager dans le local.

Nous avons édité 2 bulletins : n° 25 et 26. Sur le dernier, qui comprenait le cadastre d'Accous, il y a quelques erreurs (en fait dues à un décalage dans le maquettage) qui seront rectifiées.

Le projet bibliothèque de la commune de Bedous avance. Les travaux vont bientôt commencer. Je vous rappelle qu'un espace nous y est réservé afin d'y mettre les ouvrages que nous avons sur l'histoire et la culture béarnaises. La plus grande partie nous a été donnée par J.F Balangué.

Nous avons participé à de nombreuses réunions avec la CC Haut Béarn, avec la DRAC nouvelle Aquitaine, ici à Accous, à Oloron et à Bordeaux pour élaborer le projet avec le collègue puis à Paris pour le présenter. Vous aurez davantage de détails quand nous en parlerons plus loin. Nous sommes en train de préparer une réunion avec les Phonies bergères, Vath d'Aspe et l'association de l'écomusée de la VA pour réfléchir ensemble comment ces associations pourraient participer à l'inauguration de ce projet artistique pour la paix.

Le nombre des adhérents est stable (151). Nous pourrions en espérer davantage quand le site internet sera fonctionnel. Aucune question n'étant soulevée, nous allons passer au vote pour approuver ou refuser ce bilan d'activité.

Contre 0, Abstention 0, compte rendu approuvé à l'unanimité

Bilan financier présenté par Madeleine Lacau, trésorière.

Solde au 30/12/2012016 : 14 336,79 euros

BILAN RECETTES au 30/12/2017

Subventions des communes : 550 euros répartis ainsi

Lourdios 50 euros, Lescun 200 euros, Etsaut 50 euros, Cette-Eygun 50 euros, Bedous 200 euros

Droits d'auteur : 6,17 euros

Cotisations adhérents et ventes de bulletins: 3551,35 euros

Total : 4107,52 euros

DEPENSES au 30/12/2017

Administration et gestion de l'association

Enveloppes, timbres 147,31 euros

Achats de documentation, photographies, livres : 273 euros

Frais d'AG : 12,78 euros, Frais réception : 125,15 euros, Frais tenue de compte : 36,50 euros

Assurance MAIF : 149,17 euros

Frais d'édition

Impression bulletin n°24 janvier et n°25 septembre 2017: 2088, 80 euros

Achat de matériel pour local

Etagères : 431, 86 euros, Ordinateur : 1258,90 euros

Total des dépenses: 4504,97 euros

Récapitulatif :

Solde au 30/12/2016 : 14 336, 79 euros

Recettes : 4107,52euros

Dépenses : 4504,97 euros

Solde au 31 décembre 2017 : 13 939, 34 euros.

Aucune question n'étant soulevée sur ce bilan, il est proposé aux votes : Contre 0, abstention 0, Approuvé à l'unanimité

Montant de la cotisation. Il est actuellement de 15€.

L'assemblée générale, au vu du bilan financier décide de maintenir à l'unanimité la cotisation à 15 euros minimum, les adhérents étant libres de majorer leurs aides s'ils le souhaitent.

Elections au CA

Actuellement, nous sommes 8 : Madeleine Lacau, Dany Barraud, Anne-Marie Garaig, Martine Lacout-Loustalet, Jean Gain, Simon Albero, Jean-Luc Palacio, Maryse Darsonville. Les statuts permettent d'intégrer d'autres personnes (jusqu'à 15), les sortants étant tous candidats au renouvellement.

Qui est candidat (e) ? Marie-Rose Sanchez se propose d'intégrer le conseil.

Vote pour le CA : candidatures approuvées à l'unanimité le Ca sera donc maintenant composé de neuf membres

Maintenant nous allons vous présenter le projet « Une œuvre pour la Paix », en liaison avec le collège d'Aspe et la CC du Haut Béarn.

Je laisse la parole à Dany Barraud .

Projet Une œuvre pour la Paix

Ce projet a été élaboré par Mémoire d'Aspe et le collège d'Aspe avec la communauté du Haut Béarn (E. Médard et I. Ruiz étant nos interlocutrices), la DRAC Nouvelle Aquitaine et le centre international de la bande dessinée d'Angoulême. Un appel d'offres a été lancé par la communauté des communes le 4 avril. Il a pour objet la définition d'un projet de création

artistique autour d'une œuvre plastique créée par un artiste issu de la bande dessinée ou des arts graphiques sur cinq sites en vallée d'Aspe. Cette création est associée à un projet de médiation avec le Collège de Bedous (parcours artistique) et en tout public à la Médiathèque des Gaves à Oloron-Sainte-Marie (intervention ponctuelle). Le projet repose sur la volonté : • d'ancrer une démarche artistique contemporaine dans l'espace public aspois autour de la mémoire des soldats disparus durant le premier conflit mondial ; • de sensibiliser les habitants et un public de tous âges à l'histoire des conflits mondiaux européens par le biais de l'art, en les invitant à réfléchir à la nécessité de préserver une Europe en Paix sans nationalisme exacerbé, ouverte aux autres dans le respect des identités de chacun ; • d'inclure un volet éducation et communication en parallèle au travail de création. Il est indispensable que les habitants s'approprient les projets en y étant associés, et que la présence de l'artiste en résidence durant plusieurs mois soit aussi impérativement l'occasion de développer une approche de l'art contemporain en liaison étroite notamment avec les projets pédagogiques du collège d'Aspe, des associations, et aussi des services culturels de la Communauté de Communes du Haut Béarn au premier rang desquels celui de Lecture Publique. • de s'insérer dans une démarche de valorisation touristique du Haut Béarn en vallée d'Aspe. L'objectif est de développer un itinéraire entre plusieurs sites permettant à la fois de découvrir un territoire, une histoire et une œuvre contemporaine. Le calendrier est le suivant : 15 mai fin du dépôt des candidatures, juin sélection de trois artistes ou groupes d'artistes, été 2018 conception d'un projet par les 3 artistes sélectionnés, septembre 2018 désignation du projet retenu, 11 novembre 2018 présentation du projet retenu à la population, janvier, février, mars résidence de(s) artiste(s) en vallée et travail avec le collège, 11 novembre 2019 inauguration de l'œuvre. La première phase du concours (3 candidats) est prise en charge à 100% par le Ministère de la Culture

Le site internet de Mémoire d'Aspe

Dany, qui a participé à l'élaboration du site et qui le teste régulièrement pour débusquer les bugs va nous en parler avec Jacques Blot le créateur du site. Ce site se veut être une mémoire collective de la vallée. On y trouvera déjà plus de 700 clichés anciens fournis par les adhérents avec des possibilités de recherches par thématiques, des agrandissements. Seront disponibles aussi sous la forme de PDF l'ensemble des bulletins épuisés de l'association, des conseils de lecture, et pour les adhérents une partie réservée avec un dictionnaire biographique, un inventaire de nos archives et de notre bibliothèque, etc. Une présentation du site est faite. Il sera opérationnel et accessible avant l'été. Une adresse email nouvelle permettra de contacter l'association pour proposer des ajouts, identifier des photos, en proposer d'autres etc

Informations diverses :

- Mme la maire d'Accous propose le prêt d'une étagère supplémentaire pour le local afin d'optimiser le rangement
- M le maire de Bedous fait un point sur la bibliothèque de Bedous où il y aura un espace réservé à Mémoire d'Aspe pour permettre au public d'accéder à la bibliothèque de l'association, seules les archives resteront au local d'Accous

Un verre de l'amitié et quelques douceurs clôturent cette AG.